

NAO, votre mobilisation et l'intersyndicale : ÇA PAYE !

La NAO se termine. Les intentions de signature sont attendues pour le 25 octobre 12H.

C'est le moment de récapituler nos actions depuis mai.

La situation d'une inflation très élevée touchant tout le monde et plus particulièrement les foyers les plus modestes, nous a amenés à mettre de côté nos différences syndicales et à nous unir pour mieux défendre notre pouvoir d'achat.

Cette union intersyndicale a abouti au mouvement de grève très suivi du 16 juin avec les revendications suivantes :

- Une Augmentation Générale de 125 € / mois pour les salaires jusqu'à 41 000 € (1 PASS) dès le 1er septembre 2022.
- Une Augmentation Individuelle pour les salariés non augmentés depuis plus de 3 ans jusqu'au coefficient J.
- Une Prime de Partage de la Valeur (PPV) dès à présent.

Pour quels résultats ?

- 1- **Une NAO avancée début octobre** (contre février/mars 2023 comme initialement prévue).
- 2- **Création d'une commission des non promus depuis plus de 10 ans** (qui existe depuis 2001 chez BNPP SA). A partir de l'an prochain, si vous n'avez pas été promu depuis au moins 10 ans, vous aurez la possibilité de faire une demande pour que votre situation soit réétudiée. Cette démarche s'inscrira dans le processus existant de la commission des non augmentés depuis plus de 5 ans.
- 3- **Signature d'un Accord de forfaitisation des suppléments d'Intéressement**. Pour les 3 prochaines années si un supplément d'intéressement est distribué, il sera égalitaire : c'est-à-dire un même montant pour tous les salariés et non plus proportionnel au salaire.

Les résultats relatifs à la NAO :

- 4- **Une AG de 1400 € bruts (+ 107,69 €/mois sur 13 mois) pour tous les salaires bruts jusqu'à 90 000 €.**
- 5- **Une PPV versée dès le mois de novembre :**
 - **1100 € net** jusqu'à 3 smic de rémunération globale (fixe + variable + prime).
 - **800 € brut** pour une rémunération globale > à 3 smic jusqu'à 90 000 €.
- 6- L'augmentation du forfait de mobilité durable de 120 €, le portant ainsi à 360 €.
- 7- La création d'un forfait mobilité durable de 180 €, se cumulant avec la prise en charge des transports en commun (Durable = vélo, trottinette et co-voiturage).
- 8- Une enveloppe égalité professionnelle maintenue à 450 000 €.

Dans un contexte économique plus difficile pour Personal Finance par rapport aux autres activités du Groupe, nous avons fait le choix de concentrer nos demandes autour d'une ligne de conduite claire :

Obtenir une NAO améliorant la distribution de l'AG au profit des salariés aux rémunérations les plus basses.

L'inflation va se maintenir à un niveau élevé. L'intersyndicale a demandé que la prochaine NAO ait lieu en octobre 2023, comme cette année et pas début 2024. La Direction nous a entendus sur ce point.

L'intersyndicale est favorable à la signature de cette NAO.

Encore une fois, MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !